

Janvier 2016

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DANS LE SAHEL



L'Ambassadeur du Japon en
Mauritanie visite des
installations à Bassikounou.

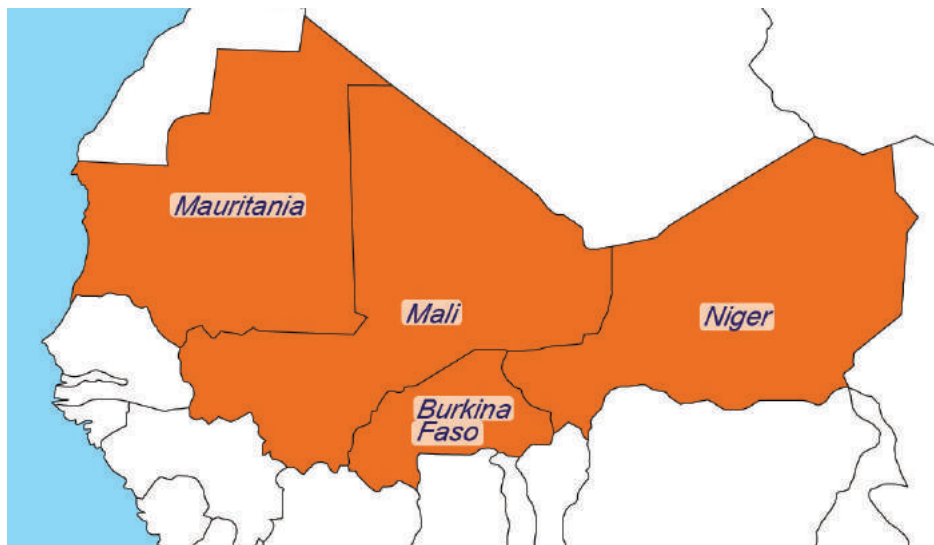
©OIM

La région du Sahel est l'une des régions les plus imprévisibles et volatiles en Afrique aujourd'hui. La porosité des frontières des pays de la région qui sont en grande partie non-réglées sont un facteur majeur contribuant à l'insécurité en Afrique de l'Ouest et dans le Maghreb. La faiblesse des contrôles aux frontières a permis à des groupes criminels et terroristes transnationaux (tels que AQMI, Mujao, Al-Charia, Boko Haram, les brigades Al-Mulathameen) d'étendre leurs activités dans toute la région ces derniers mois avec une facilité relative, causant de nombreux dommages aux populations locales.

C'est dans ce contexte que l'OIM travaille au Niger, en Mauritanie, au Mali et au Burkina Faso afin d'évaluer et d'améliorer leurs mécanismes de contrôle et de gestion de leurs frontières respectives et dans le but de contribuer à l'amélioration de la sécurité régionale dans le Sahel en développant des approches de gestion des frontières plus solides et plus cohérentes. Plus précisément, l'OIM se concentre sur le renforcement des capacités opérationnelles et stratégiques visant à favoriser des liens plus forts entre les systèmes juridiques et de contrôle des migrations entre les pays du Sahel. Une initiative parallèle et financée par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale sera étroitement coordonnée au Niger, le pays le plus fragile de la région, et évaluée afin de maintenir de bons résultats au niveau régional.

La mise en œuvre globale du projet sera réalisée au niveau régional, avec un accent sur le soutien à la mise en œuvre des interventions spécifiques et adaptés au niveau des pays.

En tant que principale organisation internationale dans le domaine de la migration, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale en vue d'œuvrer au respect de la dignité humaine et au bien-être des migrants, promouvoir le développement économique et social à travers les migrations et contribuer à relever concrètement les défis croissants que pose la gestion des flux migratoires. Ses domaines d'activité en Mauritanie incluent le contrôle des frontières, la prévention des conflits, la stabilisation des communautés, la migration et le développement, et la lutte contre la traite. Ces activités prennent forme par l'assistance directe, la construction et le partage d'informations, mais aussi par la sensibilisation. L'objectif principal de l'OIM est de développer et d'améliorer des réponses globales, régionales et nationales pour protéger et assister les migrants dans le besoin et pour aider les gouvernements à renforcer leurs capacités de gestion des migrations.



Principaux Bénéficiaires:

- Les autorités en charge de la gestion des migrations et des frontières du Niger, du Mali, de la Mauritanie et du Burkina Faso.
- Les communautés transfrontalières dans la région du Sahel.

Budget

2.925.000 USD

Objectifs Principaux:

Par le biais de deux initiatives complémentaires financées par le Gouvernement Japonais, « *Gestion coordonnée des frontières au Niger, Mali, Mauritanie et au Burkina Faso* » et « *Immigration et gestion des frontières au Niger* », l'OIM cherche à contribuer aux objectifs des politiques et stratégies définies au niveau sous-régional par les pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad) à travers le renforcement de la sécurité et la stabilité régionale au Sahel, par le biais de la consolidation des capacités opérationnelles et stratégiques, ainsi que la promotion d'une approche régionale en matière de gestion de l'immigration et des frontières.

Durée du projet:

Avril 2015 – March 2016

ACTIVITÉS DU PROJET EN MAURITANIE

Objectifs

1. Renforcer la sécurité des frontières dans le Sahel et améliorer les connaissances et les capacités humaines, techniques et matérielles, aux frontières des pays concernés;
2. Finaliser la cartographie des postes frontaliers opérationnels sur le territoire mauritanien pour la mise à jour officielle du statut juridique des postes frontaliers opérationnels et de leurs fonctions;
3. Renforcer les capacités des agents en charge de la formation au niveau des polices des frontières des différents pays couverts par le projet.

Activités

1. Organisation de la deuxième réunion régionale des directeurs en charge de la police des frontières au Mali, Niger, Mauritanie et Burkina Faso, à Nouakchott;
- 2.1. Identifier tous les postes frontaliers officiels et actifs en Mauritanie et mener état des lieux sur chaque poste frontalier;
- 2.2 Construction d'un poste de frontière à Fassal-Néré dans le Sud-Est de la Mauritanie;
3. Formation de formateurs de trois semaines à Ouagadougou au bénéfice de la police des frontières des pays du G5 Sahel (Janvier-Février 2016).

Les activités du projet ont été conçues pour promouvoir les synergies et pour répondre aux priorités régionales et nationales: des évaluations exhaustives seront menées au cours de la phase initiale pour assurer la pertinence et la convergence de diverses mesures concrètes, selon les structures existantes. Dans le même temps, l'OIM s'efforcera de favoriser la coopération et l'échange d'information à l'échelle régionale pour harmoniser les meilleures pratiques dans le Sahel. En ce qui concerne l'inclusion des activités similaires du projet bilatéral "Renforcer les Capacités collectives de Gestion des Frontières et de Protection des Communautés Transfrontalières entre la Mauritanie et le Mali (Mars 2015 - Février 2017)" mis en oeuvre par l'OIM Mauritanie et financé par le gouvernement du Japon dans le cadre de l'« Aide sous forme de don pour la Prévention des Conflits et l'Etablissement de la Paix », l'OIM ne ciblera pas la Mauritanie et/ou le Mali pleinement ou partiellement dans certaines activités de ce projet afin d'éviter une duplication des activités et s'assurer que des résultats complémentaires soient atteints en vue de l'objectif global commun qui est le renforcement des capacités de sécuritaires des frontières dans la région.